

Bonne et heureuse année 2023



Chers amis du Parc du Rocher,

Cette nouvelle année 2023 semble être une bonne graine, car tout pousse à La Grière, de bonnes choses... et de moins bonnes.

Tout d'abord merci à vous, chers adhérents de notre association, qui avez « poussé » l'effectif de notre association à plus de 150 membres, chiffre record qui manifeste l'intérêt grandissant que vous portez à la qualité de vie dans notre parc et aux valeurs de protection de notre environnement que nous défendons.

Ensuite sur la plage entre les descentes 37 et 38, ainsi que nous l'avait annoncé Monsieur le Maire lors de notre dernière Assemblée Générale, des Bumpers ont « poussé » en bas de la dune, nouveau type de protection en plastique blanc que les nouvelles contraintes écologiques imposent en lieu et place des protections pieux en bois et bottes de paille, jugées désormais trop intrusives. Espérons que leur efficacité soit pérenne car une partie est déjà ensablée, le niveau du sable de la plage s'étant élevé d'environ 80 centimètres malgré les dernières tempêtes de janvier.

Enfin les avenues de notre parc ont vu « pousser » une multitude de poteaux en bois ou en métal pour accueillir la fibre optique. Nous sommes bien en 2023 mais à défaut de vouloir enterrer ce réseau dans nos « trottoirs » trop sableux, et n'ayant pas l'autorisation du gestionnaire pour utiliser les poteaux en ciment âgés de plus de 60 ans et trop fragiles pour supporter le poids d'une fibre, l'opérateur hérissé nos bas-côtés de ces disgracieux supports. Espérons que lors de la réfection des chaussées du parc prévue en 2024 une solution contemporaine et esthétique soit appliquée.



Les membres du conseil d'administration relaient en permanence sur notre site www.parcdurocher-lagriere.com les informations et actualités locales en attendant le plaisir de nous retrouver lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 12 août.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Gilles GOBLET

Patrick RAGOT

En ce début d'année 2023, la réunion des Associations de Parcs en mairie a été programmée le 10 février. Les dernières informations concernant notre Parc et la commune nous parviendront malheureusement trop tardivement pour être reprises dans ce bulletin.



Notre demande ancienne vient d'être satisfaite par la pose des Wave-Bumpers au pied de la dune ouest « STEINBERG », maintenant propriété de la commune. Les photos des travaux vous sont parvenues dès la réalisation de l'aménagement de cette protection expérimentale.

La réouverture de la descente 37 ainsi que la pose de l'escalier dès le début de l'été ont permis



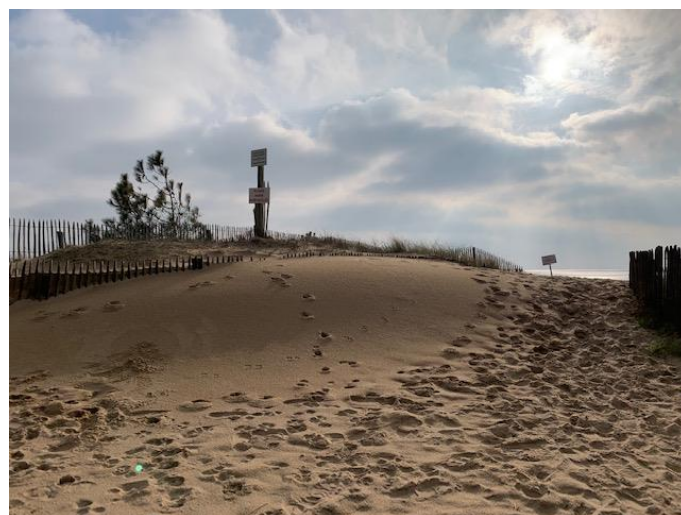
L'escalier, intégré au creux de la dune, reste praticable durant l'hiver. La descente la plus proche a quasiment

Cette année 2022 est une étape importante dans la vie de notre Association, car depuis la tempête XYNTHIA, et bien avant, notre souci aura été de protéger notre dune du Parc du Rocher dans la mesure du possible.



La dune a été reformée sur le périmètre communal. Cette réalisation aurait obtenu l'aval de la DDTM, car ces pièces mobiles de défense ne seraient pas considérées comme « défenses dures » par les services de l'Etat.

le désenclavement de cette partie de la plage du Rocher, principalement par fort coefficient.



disparu, comblée par l'ensablement naturel dû à son exposition au vent dominant.

Ces travaux récents, importants, viennent clore une série d'aménagements débutés au lendemain du **28 février 2010**. Cette nuit de tempête XYNTHIA, la mer emporte jusqu'à 10 à 12 mètres de dune devant le Parc du Rocher.

La descente 37 disparaît :

<https://www.parcdurocher-lagriere.com>



Les premières défenses ont été érigées rapidement après XYNTHIA :

2011 Les défenses « Pieux-paille », à l'est de la descente 39, complètent le mur de La Horde,

ainsi que les faibles défenses de la résidence Eden.



Mai 2012 réalisation de 35 mètres de défenses douces manquantes entre La Horde et la descente 39.



Depuis 2015, alternativement fermeture régulière de la descente 37, puis réaménagement et réouverture. Puis fermeture permanente durant plusieurs années.



Automne 2019, consolidation des défenses « Est » du trait de côte, et fermeture de la descente 40.



2022 Le bas de la descente 38 a été lourdement remodelé afin de limiter l'effet Venturi et la fuite du sable.



La totalité du front de mer du Parc du Rocher bénéficie maintenant d'aménagements de protection, certes hétéroclites et parfois inesthétiques. Il est important de rappeler que les intervenants sont multiples. Les travaux réalisés en limite de propriété relèvent de l'initiative des propriétaires publics ou privés, ceux situés sur le DPM restent de la responsabilité de l'état, bien que souvent réalisés par les collectivités territoriales. L'efficacité des protections reste à surveiller, mais elles ont le mérite d'exister, et confirment le travail de relance réalisé par les administrateurs de l'Association auprès des pouvoirs publics.

Depuis notre assemblée générale 2022, nous avons relayé les demandes des adhérents vers les services de la mairie, et nous ne doutons pas qu'une réponse nous parviendra prochainement.

Sécurité :

Passage EDEN ROC : De nombreux branchages et végétaux ont été rassemblés en bordure du Parc Eden Roc contre les clôtures des propriétés de la 10^è Impasse, non visibles depuis le chemin. Cela pose un problème d'hygiène et sécurité. Est-il possible que la Mairie intervienne ?

1^{ère} Avenue N° 46 : débroussaillage de sécurité demandé par les riverains.

Réponse : les services de la Mairie devraient adresser un courrier à chacun des propriétaires (M. le Maire)

Aménagements Accès Dune/Plage :

Ganivelles trop basses en haut de la descente 37, à repositionner si possible.

Panneaux « Dune fragile » à compléter ou repositionner (principalement accès 39).

Parc à vélos :

Descente 37, remplacement du rack à l'angle de la descente par un banc, et ajout d'un rack à ceux existants.

Descente 38, ajout d'un rack à vélos en haut de la descente 38, sur la 8^è Avenue.

Descente 39, dégagement du rack à vélos du buisson existant, ou déplacement vers l'accès plage.

Bancs :

Serait-il possible d'installer des bancs en haut des sorties de plages (descentes 37, 38 et 39) ?

Voiries Parc du Rocher :

Racines très hautes sur la voirie du Parc (à localiser, mais plan déjà fourni)

Problème du stationnement devant les armoires « internet », empêchant les interventions de dépannage.

Sortie du Parc, 1^{ère} Avenue : signalisation au sol effacée.

Voiries extérieures :

Concernant la signalétique au croisement avec la Route Départementale, le positionnement des panneaux occulte la visibilité, serait-il possible d'améliorer cette situation ?

Les buissons manquants, assurant la sécurité le long de la piste cyclable entre le rond-point des anciens combattants sur le boulevard des Vendéens et la D46 seront-ils remplacés ?

TOUT SAVOIR SUR NOTRE COMMUNE (partiellement extrait du bulletin municipal)

SUPER U

Après l'incendie du Super U, un U Express de 900 m2 a vite été installé, puis avant Noël une poissonnerie extérieure.

Dès la fin du premier trimestre 2023 un U éphémère verra le jour sur le site de l'ancien Super U.



CABINET MEDICAL

La mairie a racheté le cabinet médical qui abrite deux nouveaux médecins, un troisième médecin généraliste avec une formation urgentiste arrivera au 1^{er} juillet prochain. Un orthophoniste va aussi s'installer sur la commune très bientôt.

La mairie a aussi acheté le logement de fonction de l'EPHAD pour en faire une maison afin d'accueillir des nouveaux praticiens ou des internes en renfort l'été.

Les nouveaux commerces

«Château de Sable » a changé de propriétaire.

Travaux

La deuxième partie des travaux de la rue Maurice Samson se termine. La piste cyclable et le double sens de

circulation seront conservés et prolongés. Un rond-point remplacera les feux du cimetière.

Débroussaillage des terrains privés

De manière générale, il est interdit de faire du feu à moins de 200m d'un massif boisé. Le préfet de Vendée a signé un arrêté dans lequel il précise qu'il est interdit d'utiliser du feu, de fumer, de pratiquer le bivouac à l'intérieur des bois, forêts et zones à risque y compris les accès plage.

Sécurité

En ce qui concerne la sécurité, la mairie va développer sur trois ans la vidéo surveillance. La fibre optique permettra de mettre en réseau l'ensemble des caméras reliées au terminal de la police municipale.

Dernières infos

La fibre arrive dans notre parc, les poteaux ont été installés. La pose des fils en aériens a débuté.

Décidément les évolutions techniques ne riment pas avec esthétique... La tendance était à l'enfouissement des réseaux. *Mais c'était avant...*



ASSOCIATION DU PARC DU ROCHER - Hôtel de Ville -

85360 LA-TRANCHE-SUR-MER

Responsables publication : Gilles GOBLET, Patrick RAGOT

Associés à Danièle Martineau, René BLANC et Jacques GUIBLAIS

Photo des vœux : René BLANC

Contact : contact@parcdurocher-lagriere.com

Site internet : <http://www.parcdurocher-lagriere.com>